

REUNION du 4 décembre 2014

Convocation : le 28 novembre 2014 le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 4 décembre 2014 à 20 heures 30

Ordre du Jour :

- Loyer 2015
- Subvention
- Colis des personnes âgées
- Crèche Badaboum
- Informations et questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi quatre décembre 2014, à vingt-heure et trente minutes, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Annie Bel, Christine Billieux, Pierre Chautemps, Philippe Donche, Audrey Fighiera, Laurence Frapsauce, Hervé Perillat, Gilles Sauthier, Georges Tritter, Christian Nambride, Carole Venant

Etaient excusés : Damien Sauthier Jacques Scheuner, Jean-Philippe Thevenod,

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Loyers 2015

Le Conseil municipal est informé de l'augmentation de loyer annuelle est de 0.47%.

Il est cependant discuté du cas du Chalet de la Tatte pour lequel plusieurs problèmes subsistent malgré des travaux déjà effectués (remontées des eaux usées, humidité, partie inférieure du chalet quasiment inutilisable).

Le loyer actuel est de 744 euros. Le Conseil municipal approuve une diminution de loyer portant celui-ci à 500 euros jusqu'à ce que les problèmes soient solutionnés.

■ Subventions

Le Conseil municipal a voté une subvention de 500 euros pour le goûter organisé par l'association Lou Ben Véria.

■ Crèche BADABOUM

Lors de la réunion, 3 représentantes de la crèche BADABOUM sont intervenues pour informer la commune que le Conseil Général ne participait plus au financement de la crèche.

La crèche a donc besoin de l'aide des communes pour fonctionner, les parents ne pouvant pas faire de dons divers à la crèche et la CAF ne participant pas non plus.

Selon les chiffres fournis, pour accueillir les enfants de Burdignin (5 enfants), la crèche aurait besoin d'un minimum de 3200 euros.

Le Conseil municipal vote une subvention pour 2015 de 1500 euros (6 voix) pour la crèche BADABOUM.

■ Colis des personnes âgées

La mairie reconduit les colis de fins d'année. Cette année 85 colis seront distribués par les élus.

Le repas des personnes des Anciens aura lieu le dimanche 25 janvier 2015 à la salle polyvalente.

■ Communauté de Communes

Le Conseil municipal est informé des futurs regroupements de communes possibles d'ici quelques années dans le secteur de Thonon/Chablais et de la répartition des finances accumulées jusque ici.

La Communauté de Commune du canton de Boëge propose donc que soit financer des projets utiles au canton de Boëge. Le Conseil municipal propose de rénover la piscine de Boëge, de mettre aux normes le terrain de foot et infrastructures et d'acheter les terrains dans la zone d'activité artisanale.

■ Informations et Questions diverses

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter la SAFER pour la vente de terrains situés Chez les Roch. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'achat de la parcelle A835 appartenant à Monsieur Pierre Berthet.

M. Pierre CHAUTEMPS informe le Conseil municipal que le moteur du clocher de l'église a été récupéré. Il faudra qu'il soit remonté.

M. Christian NAMBRIDE informe le Conseil municipal que dès mars 2015, EDF fait disparaître les contrats "jaune" et "vert" (36 KWA). Il faudra donc choisir des nouveaux contrats pour les locaux communaux concernés.

La commission des travaux informe le Conseil municipal sur l'avancée des travaux qui se déroulent au lieu-dit "Chez Morez" – ramification au lieu-dit "Les Granges". Le devis visant à remettre le réseau d'eau potable pour refaire la colonne d'eau et la borne incendie a été accepté.

Les vœux de Monsieur le Maire auront lieu le vendredi 9 janvier 2015 à 19h00 à la Salle Communale de la Mairie.